

**ASSEMBLÉE NATIONALE**31 janvier 2026

---

RELANCER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ  
POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2405)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 132

**AMENDEMENT**

présenté par  
Mme Battistel et M. Bolo

-----

**ARTICLE 2**

À l'alinéa 1, substituer aux mots :

« concernés par les »,

les mots :

« faisant l'objet d'un ou de plusieurs »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Rédactionnel.